



COMMUNE DE LE TEIL

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Objet :

Financement ingénierie
TZCLD / Adhésion à
l'association TZCLD

L'An Deux Mille Vingt Deux, le vingt-huit février dans la salle Caravane Monde, à 18 heures, le Conseil Municipal de la Commune s'est réuni en session ordinaire sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Olivier PEVERELLI, Maire.

Exercice : 29
Présents : 24
Absents : 5

Présents : MM Bayle, Bornes, Boukal, Buard, Chabaud, Chasson, Chezeau, Diatta, Faure-Pinault, Gaillard, Galiana, Garraud, Gleyze, Griffe, Guillot, Laville, Lorenzo, Mazellier, Mazeyrat, Michel, Noël, Peverelli, Segueni, Tolfo.

Pour : 28
Abstentions :
Contre : 1

Excusé(e)s : M. Dersi (pouvoir à M. Noël), Mme Heyndrickx (pouvoir à Mme Valla), M. Jouve (pouvoir à M. Peverelli), Mme Keskin (pouvoir à Mme Tolfo), M. Vallon (pouvoir à Mme Bayle).

Secrétaire : Mme Segueni

La fondation Véolia est partenaire de la dynamique TZCLD au niveau national et soutient de nombreux territoires engagés dans la démarche.

Suite à une visite sur place, les représentants de cette fondation ont confirmé l'intérêt porté au dossier de la ville de Le Teil et conseillé de solliciter un financement pour l'ingénierie du projet.

Par ailleurs, il est également proposé de solliciter le Fonds Social Européen.

Enfin, il convient de renouveler l'adhésion de la commune à l'association nationale TZCLD pour la durée de l'expérimentation à savoir 5 années.

Le Conseil municipal,
Après en avoir délibéré,

AUTORISE Monsieur le Maire à réaliser toutes les démarches nécessaires à l'obtention de subventions de la fondation Véolia, ainsi que du Fonds Social Européen afin de soutenir l'ingénierie du projet TZCLD.

DÉCIDE de renouveler l'adhésion de la commune à l'association nationale TZCLD pour la durée de l'expérimentation à savoir 5 années, sous réserve de l'inscription des crédits au budget primitif de la commune.

Pour extrait conforme
Le Maire
Olivier PEVERELLI

